Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 040-200030435-20260609-D09062622-DE

Séance du 09/06/2026

Délibération N°090626/22

Nombre de conseillers en exercice :	**41**
Présents : …	39
Excusés :	2
Pouvoirs : …	1
Votants : …	**40**
- dont « pour »: …	40
- dont « contre »: …	0
- dont abstention :	0

Le 9 juin 2026 à 20h30, les membres du conseil communautaire de la Communauté de Communes d'Aire sur l'Adour, convoqués le 3 juin 2026, se sont réunis sous la présidence de **Monsieur Philippe BRETHES à Barcelonne du Gers.**

Présents : Mrs et Mmes, MARTI Jérémy, BOURRETERE Agathe, GACHIE Florence, FRANCKE Johann, SAINT GERMAIN Paulette, VALETTE Julien, DUPRIEU Carole, ANGEL Jean Baptiste, DUFAU Patricia, PRIAN Sébastien, LAFITTAU Corinne, FRANCHETTO Tony, MECHIN Isabelle, SORRAING Damien, LEBLOND Stéphane, DUPOUTS Roland, BOULIN Thierry, BERDOULET Cédric, CASTAING Marie Laurence, DESTOUET Aurélien, DOS SANTOS Sabine, SAINT GENEZ Daniel, BIARNES Franck, LALANNE Jean Michel, TOCQUE Nathalie, LAFARGUE Vincent, VACHER Béatrice, BRETHES Philippe, BAQUIE Pascal, DUFAU Philippe, DUFAU Christophe, LANUX Serge, SAINT GERMAIN Dominique, SARRADE Patrice, DUFAU Jean Jacques, DAUGREILH Marie Line, SILVEIRA MORAIS Philippe, MARQUE Michel, LABORDE Benoit.

Excusés : MAUMUS Emmanuel, LENCAUCHEZ Nathalie

Pouvoirs : LENCAUCHEZ Nathalie à FRANCKE Johann

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 040-200030435-20260609-D09062622-DE

Demande de subvention dans le cadre du fonds de prévention du Centre de Gestion des Landes

Monsieur le Président explique que le Centre de gestion de la fonction publique territoriale des Landes (CDG40) a mis en place un outil d'aide financière piloté par le service Prévention pour les collectivités ayant des projets en faveur de la sécurité, de la santé, de la qualité de vie et du confort au travail des agents.

Il précise que le montant total du projet porté par la collectivité doit au minimum atteindre 200€ et que le montant de la subvention accordée ne peut excéder 5 000€ par projet. Par ailleurs, il est demandé un autofinancement de 20% de la part de la collectivité.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le règlement d'intervention du fonds de prévention mis en place par le CDG40 précisant l'éligibilité des dépenses suivantes :

- Matériels et dispositifs d'amélioration et de confort,
- Actions de sensibilisation des agents,
- Aménagement des locaux,

en rapport avec les problématiques santé et sécurité au travail identifiées dans le Document Unique.

Considérant les risques professionnels identifiés dans le Document Unique de la Communauté de Communes,

Considérant que la Communauté de Communes souhaite acquérir du matériel ergonomique afin d'améliorer les conditions de travail et de prévenir les risques professionnels de ses agents,

Monsieur le Président propose de solliciter le fonds de prévention du CDG40 pour l'attribution d'une subvention pour l'amélioration des conditions de travail et prévention des risques professionnels pour des agents de la cuisine centrale affectés à la préparation et à la livraison des plateaux repas de l'EHPAD.

Le plan de financement des équipements éligibles est arrêté comme suit :

- Achat et installation du lave-vaisselle = 32.243,06 €

Soit montant éligible du projet = 32.243,06 €

Montant de subvention sollicité auprès de Fonds de prévention du CDG40 = 5.000 € (15.51%)

Autofinancement : 27.243,06 €

L'achat de ces équipements est prévu sur le dernier trimestre 2026.

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 040-200030435-20260609-D09062622-DE

DECIDE :

- **De solliciter une subvention auprès du fonds de prévention du CDG40,**
- **D'adopter le plan de financement exposé ci-dessus,**

PRECISE :

- **Que les crédits correspondants sont inscrits au budget primitif 2026.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,
Le président
Philippe BRETHES